



LA FORCE SYNDICALE DES PERSONNELS TERRITORIAUX DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS - PICARDIE

Action Sociale Position de Force Ouvrière

La fusion COS AGOS Force ouvrière est favorable

Le changement CNAS vers PLURELYA, que vont devenir les personnels ? Garantir le maintien des salariés du COS et de l'AGOS dans leur emploi et garantir une localisation au plus près des agents. Doter la Région d'une action sociale au plus près des besoins des agents (concertation des agents si nécessaires)

Nous ne sommes pas opposés de changer de prestataire du moment que les personnels trouvent les mêmes avantages qu'avec le CNAS.

L'organisme national qui semble être retenu est plurelya : s'assurer que les tranches prises en compte par l'organisme pour les prestations sont avantageuse pour tous les agents , attention sur la durée des plans d'épargne chèques vacances cela passe de 10 mois à 8 mois .

Quel positionnement pour le (s) lieu(x) géographique(s)?

Sur le budget global, l'action sociale représente combien en % ?

Force Ouvrière souhaite aligner les tickets restaurant au forfait (25) sur l'ensemble des salariés du conseil régional des Haut-de-France. Demande d'alignement par le haut pour tous.

Chèques Césu : Nous revendiquons le maintien des 150 euros par mois.

Protection social : Nous demandons que la participation qui est donné par le conseil Régional du Nord Pas de Calais soit étendue aux collègues de la Picardie cela ne doit en aucun cas se faire au détriment des autres prestations de l'action sociale.

Prise en charge du transport domicile/travail: Nous demandons le maintien de ce qui est donné dans le Nord Pas de Calais soit les 75% avantage acquis collectivement par les agents du Nord Pas de Calais est l'extension aux collègues de Picardie ,même si la loi impose 50%

Centre aéré : Nous demandons le maintien de la subvention et garde d'enfants

Colette BIERY
Secrétaire Générale FO
Picardie

Michel TAUVRY
Secrétaire Général FO
Nord Pas de Calais

SITE INTERNET
Fo.npdc.picardie.free.fr
Twitter
[#fohautsdefrance](https://twitter.com/fohautsdefrance)

CONSEIL REGIONAL

151 avenue du Président Hoover
59555 – LILLE Cedex

Secrétariat – Fichier – CAP – CTP – CHS

☎ 03.28.82.57.26 / 07.88.61.10.34

✉ fo@nordpasdecalaispicardie.fr

✉ fo.npdc.picardie@free.fr

22 rue Pierre L'Hermitte
80000 Amiens
06.87.91.63.17